

Coin de l'Ouvrier

Les associations non catholiques

TOUS nos lecteurs connaissent la lettre publiée par la Congrégation du Saint-Office au sujet de la Y. M. C. A. Si nous y revenons aujourd'hui, c'est afin de signaler les principes généraux qui ont motivé la mise en garde contre cette association et peuvent s'appliquer à d'autres. Tel est en effet l'un des bienfaits ordinaires des lettres et des discours de Rome. Ils contiennent des exposés de doctrine dont la portée dépasse souvent le but immédiatement visé.

Ainsi cette lettre ne nomme que la Y. M. C. A. Mais que d'autres associations elle atteint du même coup ! Car nombreux, surtout dans les pays mixtes comme le nôtre, sont les groupements qui s'occupent d'assurer "la culture intellectuelle et morale", mais "en dehors et indépendamment de toute religion et confession". La grande raison, derrière laquelle on s'abrite habituellement, c'est qu'il ne faut pas diviser ceux qu'unissent les mêmes intérêts, professionnels, politiques, artistiques, etc.

Le cas des unions ouvrières neutres est bien typique. On y veut former des "travailleurs conscients". C'est là où l'on acquiert "une mentalité sociale", où se façonnent "des âmes syndicales". Et cependant toute religion en est bannie. Qui en parle se voit frappé d'amende. Mais il s'y débat des questions sur lesquelles l'Église catholique a son mot à dire, des questions qui touchent à la morale, et relèvent d'un enseignement doctrinal. Peu importe ! La règle est inflexible. Et c'est ainsi que ces associations contiennent un vrai danger pour leurs membres, qu'"elles les détournent, suivant les paroles mêmes du document romain, du magistère de l'Église, constitué par Dieu flambeau de la vérité, et les incitent à ne demander chacun

qu'à sa propre conscience et donc au foyer étroit de la raison humaine, la lumière qui doit les guider".

N'avons-nous pas entendu, un jour, dans une discussion assez serrée entre un membre d'une association catholique et un autre d'une association neutre, ce dernier, pressé par son contradicteur qui lui demandait la raison ultime de telle théorie qu'il défendait, s'écrier : "C'est moi qui le dis ! Ça suffit !"

Propre conscience !... Foyer étroit de la raison humaine ! Le Saint-Office a bien mis le doigt sur la plaie profonde que creuse en des âmes, même catholiques, l'esprit des associations dénoncées. Esprit d'autant plus dangereux qu'il trouve chez un grand nombre un terrain propice à son développement. Fils d'un siècle orgueilleux et fier de ses conquêtes, les hommes d'aujourd'hui désirent marcher sans joug, en toute liberté. Ceux même qui reconnaissent les directions de l'Église tendent trop souvent à les diminuer, à les restreindre aux choses purement religieuses. Ils voudraient surtout leur fermer les domaines professionnels, politiques, patriotiques.

Erreur funeste et contre laquelle une réaction énergique est nécessaire. Encore un coup, Rome a indiqué le péril. Sa sagesse a jeté le cri d'alarme opportun. A notre foi de l'entendre et d'y conformer nos actes !

[La Vie nouvelle]

Un MIROIR

Au dortoir de l'abbaye de Longuay, au bas d'un tableau représentant une personne devant un miroir, on lisait cette curieuse inscription :

*Qui bien se mire, bien se voit ;
Qui bien se voit, bien se connaît ;
Qui bien se connaît, peu se prise ;
Qui peu se prise, très sage est.*

Ceux qui se placent devant un miroir feraient bien de se rappeler et de s'appliquer cette maxime de haute sagesse.